

COMMUNE D'ARTAGNAN

Séance du 14 novembre 2023

Membres en exercice :

14

Date de la convocation: 10/11/2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Stéphane ETIENNE

Présents : 11

Votants: 13

Pour: 13

Contre: 0

Abstentions: 0

Refus : 0

Présents : Stéphane ETIENNE, Christine APARICIO, Marc CLAVEL, Lucien COMBESSIES, Isabelle BETTONI, Michelle BROUCA, Eric CHAUMES, Sylvain DUPRAT, Stéphanie LOPEZ, Pierre MELENDEZ, Fabienne VIGNOLO

Représentés: Carlos MARTINS par Christine APARICIO, Stéphane SARDOU par Fabienne VIGNOLO

Excusés: Christian DOURS

Absents:

Secrétaire de séance: Michelle BROUCA

Objet: Approbation aménagement forestier 2023-2042 - DE_041_2023

Monsieur le maire présente au Conseil Municipal le projet de révision d'aménagement forestier de sa forêt communale, établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L.143-1 du Code Forestier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un AVIS FAVORABLE au projet d'aménagement forestier proposé pour une durée de 20 ans, de 2023 à 2042.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de PAU – Villa Noulibos, 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX – dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Acte rendu exécutoire, après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___

Le secrétaire de séance, Michelle BROUCA	Le Maire, Stéphane ETIENNE
Signature	Signature